CAUE 78
CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES YVELINES

40 ANS LOI SUR L'ARCHITECTURE 1977 2017

# MOMENT JURIDIQUE DU CAUE 78 #3

## FORMATION CAUE 78 / MIQCP

## QUALITÉ ARCHITECTURALE, URBAINE ET PAYSAGÈRE DES CONTRUCTIONS PUBLIQUES
## COMMENT BIEN CHOISIR SA MAÎTRISE D'ŒUVRE - SESSION 2

JEUDI 12 AVRIL 2018
AU CAUE À VERSAILLES

EN PARTENARIAT AVEC LA MISSION INTERMINISTÉRIELLE POUR LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

## LE PROGRAMME

Cette journée s'adresse aux élus et services techniques des villes, villages, agglomérations, et du département..., ainsi qu'aux maîtres d'œuvre.

Il s'agit de soutenir la qualité architecturale, urbaine et paysagère des constructions publiques et de souligner l'importance de la commande et du choix de la maîtrise d'œuvre.

**9h30** _ Présentation du CAUE et de la MIQCP

**9h45**_ La qualité architecturale, urbaine et paysagère des constructions publiques, du projet politique à l'élaboration du programme

**10h45** _ Mise en situation : jury de sélection des candidatures à partir d'un cas réel

Seront explicités :
- a _ l'obligation de dématérialisation à compter d'octobre 2018
- b _ le règlement de consultation
- c _ les critères de sélection
- d _ l'avis de publicité
- e _ la composition du jury
- f _ l'importance de la commission technique

**12h30** _ Pause déjeuner

**14h00** _ Mise en situation : jury de jugement des projets à partir d'un cas réel

Seront explicités :
- g _ les critères d'analyse
- h _ l'importance de la commission technique

**16h00** _ Questions des participants

**16h45** _ Conclusion

Inscription en ligne : www.caue78.fr
Frais d'inscription : gratuit pour les adhérents du CAUE
60 euros (repas non compris) - bon d'engagement financier obligatoire
Renseignements : 01 39 07 75 17

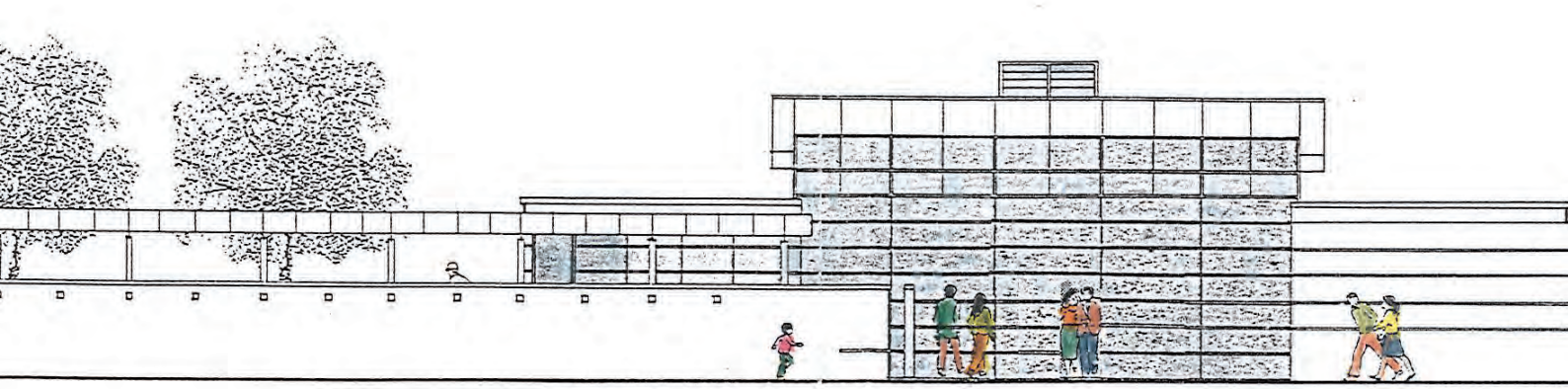

*Mairie et salle des fêtes de Garancières - dessin du projet - Jean-Paul Bonnemaison et Sylviane Saget - architectes*